VENTES A L'ENCAN.

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 627 et 629 rue Congrès entre les rues Moyne et Chartres.

Succession de Sarah Ann Brown femme de Michel J. Grace et John Joseph Grace.

No 63,140—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STEOUDBACK & STERN—Léonard L. Stern Encanteur.—JEUDI le 20 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 27 octobre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans le Faubourg Washington, dans l'îlet borné par les rues Le Sée (maintenant Chartres), Congrès, Casanave (maintenant Royale) et Indépendance, désigné par le No 28 sur un plan par A. D'Hémecourt voyer le dix septième jour de janvier 1848 et déposé dans le bureau du Chas Bondonneau, alors un notaire en cette ville, ayant en mesure américaine 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue Congrès par 98 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent le cottage double en bois couvert en ardoises, contenant quatre chambres, hangar, citerne, allées, etc., de chaque côté, tout en bonne condition, à proximité des chars électriques.

Conditions—Une moitié en plus comptant, balance en un et deux ans, avec lignes et privilège de vendeur, billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité. L'acquéreur devant assurer la propriété pour le montant entier des billets et délivrer la police au porteur des billets.

Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Chas G. Gill, N. P.

W. McL. Farrabee, notaire.

20 nov—29 2: —déc 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Ignace Xavier Streubel.

No 63,311—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR STEOUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, 13 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 7 novembre 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée—

Un certain portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 7me District, dans l'Ilet No 243 borné par les rues Dublin, Septième, Madison et Cohn, mesurant 201 pieds de face sur la rue Dublin, la même profondeur dans le fond, divisant de la balance de l'Ilet et 176 pieds de face sur chaque rue Septième et Cohn.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance s'y en ans en supportant 8 pour cent d'intérêt et toutes autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1901.

Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, Esq notaire.

Frank Zengel avocat.

11 nov—11 16 25 — déc 2 9 13

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Désirable.

No 1015 Avenue Lafayette.

Entre les rues St Claude et Rampart.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 822 rue Commune—MARDI 1er décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement en partage rendu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, le 8 novembre 1900, et signé le 14 novembre 1900, dans l'affaire de Mme Ellen Donnelly, Rév. Joseph Barshop exécuteur et agent substitué, vs Mme Mary Donnelly French, ou ses héritiers, No 63,097 du dossier de ladite cour, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le cottage simple couvert en ardoises, désirable et bien situé, No 1015 avenue Lafayette entre les rues Claude et Rampart, contenant vestibule, galerie de côté, 5 chambres, office et cuisine, hangars, citerne et cour sur l'arrière. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Rampart, St Claude et Port, mesurant 29 pieds de face sur l'avenue Lafayette par 120 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Tout en bonne condition.

Conditions—Une moitié en plus ou le tout, comptant, la balance en un et deux ans de crédit, avec intérêts annuellement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles, un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé pour l'enchère.

Acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur pardevant Fred Zengel, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

17nov—17 25—déc 2 9 16 18

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en partage de propriétés foncières d'Alger

Dans le voisinage de la Grande Calle de Desséchement de la Marine.

Dans l'affaire de Thomas E. Gancey et als. vs Michael Glancey et als.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E—No 61,273.

EN VERTU d'un jugement rendu le 11 juin 1900, et signé le 25 juin 1900, l'Hon. Geo H. Théard, juge, et plus tard, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, ledit ordre daté et signé le 25 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI, le 4 décembre 1900, à midi, la propriété suivante:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 5 de l'Ilet No 102 borné par l'avenue Webster, les rues Wagner (autrefois Washington), Eliza et Eveline, lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Webster et de la rue Eliza et mesurant 31 pieds, 9 pouces de face à l'avenue Webster sur 129 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Eliza, et 129 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté, le séparant du lot No 2. Lot No 2, mesurant 31 pieds, 7 pouces de face à l'avenue Webster sur une profondeur de 129 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté contiguë au lot No 1 et 129 pieds 4 pouces et 1 ligne sur la ligne le séparant entre les lots Nos 2 et 3. Lot No 24 formant l'encoignure de la rue Wagner (autrefois Washington) et la rue Eliza et mesurant 31 pieds 9 pouces de façade à la rue Washington, la même largeur dans le fond sur 129 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Eliza et 129 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 8. La propriété susdit mentionnée décrite est vendue sujette au droit d'usufruit de Mme Owen Glancey.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la portion de crédit, s'il y en a, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs payables en un et deux ans après date, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu, pardevant Robert J. Maloney, notaire, et devant assumer les taxes de l'année courante et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication avec J. L. Onorato, courtier et encanteur de propriétés foncières, 303 rue Barcone. Les plans à la Bourse.

28 oct—28 31—nov 4 11 18 25—déc 2 3 4

VENTES A L'ENCAN.

Smith & Rosenberg

ANNONCE JUDICIAIRE

No 63,302 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Succession de Mme Catherine Bauer femme décédée de Louis Fatzer. Sans limite.

Cottage simple en bois élevé,

Près du terrain de course,

2716 rue Onzaga, entre les rues White et Dupré.

JEUDI, 3 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, in re succession de Mme Louis Fatzer, dossier No 63,302, nous procéderons de vendre à l'enchère publique la propriété qui suit, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré désigné par le No 18, sur un plan fait par L. J. Fremaux, agénieur civil, le 21 novembre 1892, et déposé dans le bureau de J. Duvigneaud, notaire, lequel lot mesure, d'après ledit plan, trente pieds de face sur la rue Onzaga par cent douze pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et appartenances, appartenant en de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un jolis cottage en bois élevé, revêtu de ardoises, contenant galerie sur le devant et contenant galerie sur le devant, trois chambres, hangar, citerne, soubassement, etc., le tout en bon état.

Conditions—comptant. L'acquéreur payant pour l'acte de vente incluant les timbres de Revenu, pardevant Geo. Montgomery notaire, un dépôt de 20 pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900.

SMITH & ROSENBERG.

MAXWELL C. SMITH, Encanteur.

Bureau 312 rue Carondelet.

L. DePorter avocat pour l'administrateur, bureau, chambre 206, bâtisse Liverpool et London et Globe.

2 déc—2 9 16 23 30—jan 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard juge de la division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 26 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Homère Tacle Vasme dossier No 61,428, il sera vendu à l'enchère publique le JEUDI 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune—

Sept certains parties de terre, complète de terre située dans le Troisième District de cette ville, Ilet No 56 est borné par les rues Agriculture, Hancock, Abondance et Tricou; Ilet 57 est borné par les rues Abondance, Hancock, Tricou et Tivoli; Ilet No 34 (maintenant 831) est borné par les rues Josephine Seidelle, Dolery et Tricou; Ilet 49 (maintenant 835 borné par les rues Josephine Seidelle, Pouton et Gordon; Ilet 50 (maintenant 976) borné par les rues Monroe Gordon, Gemina et Celestine; Ilet No 50 (maintenant 977) borné par les rues Hancock Monroe, Gemina et Celestine; Ilet No 61 (maintenant 1148) borné par les rues Monroe Gordon, Libera et Gemina.

Conditions—Comptant—un dépôt de 50 pour cent devra être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG — Maxwell C. Smith, Encanteur—Bureau 312 rue Carondelet.

27 nov—27—déc 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—Division D—Dossier No 63 335

In re Mme L. G. Crouzat et als vs N. P. Levy, en absent.

JEUDI, 20 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune sera et en vertu d'un jugement de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division D de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, in re Mme L. G. Crouzat et als vs N. P. Levy, en absent, rendu et prononcé le 8 novembre 1900 et signé le 15 novembre 1900, nous offrons en vente et vendrons à l'enchère publique les propriétés foncières qui suivent à savoir:

Trois certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans. Les à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre terrain par les rues Robertson, Claiborne, Pologne et Lesseps.

Deuxièmement—Un certain lot de terre borné par les rues Claiborne, Robertson, Lesseps et France.

Troisièmement—Un certain lot de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et Pologne.

Quatrièmement—Un certain lot de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et France.

Cinquièmement—Un certain lot de terre borné par les rues Rendelle, Josephine, Lesseps et France.

Sixièmement—Un certain lot de terre borné par les rues Josephine, Célestine, Lesseps et Pologne.

Septièmement—Un certain lot de terre borné par les rues Célestine, Génie, France et Lesseps.

Huitièmement—Un certain lot de terre borné par les rues Liberal, Force, France et Lesseps.

Neuvièmement—Un certain lot de terre borné par les rues Liberal, Force, Lesseps et Pologne.

Dixièmement—Un certain lot de terre borné par les rues Force, Forès, Lesseps et Pologne.

Onzièmement—Un certain lot de terre borné par les rues Forès, Magistrat, Lesseps et Pologne.

Douzièmement—Un certain lot de terre borné par les rues Forès, Magistrat, Lesseps et France.

Treizièmement—Un certain lot de terre borné par les rues Forès, Magistrat, Lesseps et France.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait avec les encanteurs au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG.

Maxwell C. Smith, Encanteur,

Bureau 312 rue Carondelet.

18 nov—18 25—déc 2 9 16 20

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, LE 18 DECEMBRE

No 2206 Avenue Esplanade.

Propriété du Second District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune, MARDI, le 18 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre issu et daté et signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée succession de Edouard Laine, No 62,172 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No 290 borné par les rues Esplanade, Miro, Tonti et Quartier et désigné par la lettre "B" sur un devis fait par George de Armas, voyer, daté le 5 novembre 1901, lequel lot d'après le dit devis commence à une distance de 3[illegible] de l'encoignure des rues Miro et Esplanade et mesurant en mesure américaine 33 8" de face sur la rue Esplanade 31 7" de largeur dans le fond, par une profondeur de 162' 11 2" sur une ligne oblique la plus près de la rue Tonti et 174 2 4 de profondeur de l'autre côté le plus près de la rue Miro.

Les améliorations comprennent un certain cottage en bois contenant quelque quatre chambres, hangar, puits, etc., banquette pavée.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, balance s'il y en a, en un an, par billets portant huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Dix pour cent du prix de l'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu des E.-U. pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Cunningham et Cunningham, avocats.

17 nov—17 18 25—déc 2 9 16 17 18

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de AMANDA ROCA femme de GEO. L. HOTE.

No 60,699—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hedgepeth, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MERCREDI, 26 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A daté le 19 novembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La moitié indivise de trois lots situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 132, bornés par les rues Toulouse, St Louis, N. Liberté (anciennement Trémé) et Franklin; ladite lots forme l'encoignure des rues Toulouse et Franklin et mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Franklin et est désigné par le No 1, sur un plan par L. Sorgi, daté le 4 février 1845 et déposé dans le bureau de P. Lanuza, anciennement notaire, sous le No 5 du livre de plan, No 3; les deux autres lots mesurant chacun 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur et sont désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan de L. Pilié daté le 20 février 1849 déposé dans le bureau de L. T. Caire, anciennement notaire, comme plan No 50 du livre de plans [illegible].

2° Quatre certains lots de terre situés dans le même District et dit cotigna et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, sur un plan de J. N. De Pouilly, daté le 24 août 1851 déposé dans le bureau de B. Philips, ancien notaire et mesurant comme suit:

Le No 1 forme l'encoignure des rues Toulouse et N. Liberté et mesure 19 pieds 10 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face sur la rue N. Liberté; le No 2 mesurant 16 pieds 8 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur, lot No 3 mesurant 16 pieds 9 pouces de face sur la rue Toulouse par 77 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur, et lot No 4 est séparé des lots Nos 12 et 3 par une allée commune et mesurant 21 pieds 11 pouces 3 lignes de face sur la rue N. Liberté par 53 pieds 3 pouces de profondeur.

3° La moitié indivise d'un lot de terre situé dans le même district, dans l'Ilet No 133 borné par les rues Franklin N. Liberté (anciennement Trémé), Promenade Carondelet et Toulouse, lequel lot forme l'encoignure des rues Franklin et Promenade Carondelet et mesurant 43 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin, 100 pieds 4 pouces de profondeur et face sur la Promenade Carondelet et 27 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 8.

4° La moitié indivise d'un autre lot de terre situé dans le même Ilet, le dit lot forme l'encoignure des rues Franklin et Toulouse et est désigné sur le No 2 et mesurant 43 pieds de face sur la rue Franklin par 100 pieds de profondeur et face sur la rue Toulouse plus ou moins.

5° La moitié indivise de deux lots et la portion d'un autre lot de terre, situés dans le même District, dans l'Ilet No 152 borné par la rue Toulouse, Promenade Carondelet, Marais et N. Liberté (anciennement Trémé), lesquels deux lots sont désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant comme suit: Lot No 9 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 72 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur la rue N. Liberté 48 pieds 2 pouces sur la ligne du fond. Lot No 10 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse 72 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté de la ligne du lot No 9, 48 pieds 2 pouces de face sur la Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 11 et la portion du lot mesurant 24 pieds de face sur chaque rue Toulouse et Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur étant la moitié de la pièce de terre N. Liberté du lot No 11 la balance du lot No 11—étant maintenant et anciennement appartenant à B. Saley, toutes les dites mesures étant mesures françaises.

6° La moitié indivise de six lots de terre situés dans le même district, dans l'Ilet No 153 borné par les rues N. Liberté (anciennement Trémé), Marais, Toulouse et St Louis, quatre des dits lots sont désignés par les lettres A et B et les chiffres 1 et 2 sur un plan par J. N. DePouilly, daté le 3 novembre 1845 et mesurant comme suit. Lot A mesurant 27 pieds 6 pouces de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes. Lot B mesurant 27 pieds de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et la dernière lot est désigné par le No 27 sur un plan par J. Pilié, daté le 14 avril 1829 et mesurant en mesure française 50 pieds de face sur la rue N. Liberté, par 120 pieds de profondeur.

LE TOUT DES SIX PROPRIÉTÉS CI DESSUS DÉCRITES SE VENDANT EN PREMIER LIEU EN BLOC.

7° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 133 borné par les rues N. Liberté, Franklin, Toulouse et la Promenade Carondelet lesquels lots mesurant 81 pieds 10 pouces 2 lignes de mesure à la rue N. Liberté 53 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur la rue Toulouse, 53 pieds 3 pouces 5 lignes de face sur la Promenade Carondelet et 26 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations sur les dits lots consistent seulement des bâtisses qui s'y trouvent, mais toutes les machines, bouilloires, outils, etc., qu'on y prend à la scierie et manufacture de portes et fenêtres sont la propriété de L'Hote et Cie et ne font point partie des dits lots, ou des améliorations qui y sont mises.

Termes et conditions—L'adjudicataire devant retirer ces machines du prix d'achat au montant suffisant pour payer et pour assurer de payer les billets à recevoir suivants:

Du prix de sa propriété ci-premièrement ci-dessus mentionnée et décrite trois billets à recevoir, un de $2,000 et deux de $2,500 chacun, faisant un total de $7,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 15 janvier 1900, et de la propriété en ci-dessus septièmement décrite deux billets à recevoir de $500 chacun, faisant un total de $1,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 25 janvier 1900, avec privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles et la balance s'il y en a comptant conservant le mesurant dites propriétés et assumant le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1900 et les timbres du revenu des E.-U., sur les actes de ventes.

Les actes de vente pardevant Chas T. Soulat, notaire aux frais des acquéreurs.

Chas F. Claiborne avocat

25 nov—25 — déc 2 9 16 23 26

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

Dans un bon voisinage

2117 rue Perdido.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 6 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 15 octobre 1900, de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, en la succession de Matew Swords, No 59,010 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage en bois No 2117 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Perdido, Gravier, Galvez et Johnson, contenant galerie et deux chambres, et dans le fond une autre bâtisse en bois contenant deux chambres, hangar, cave, etc. Le lot de terre est désigné par le No 5 de l'Ilet No 25 borné comme il précède, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après le plan par C. A. Hedin, déposé en étude de J. R. Beard et après en l'étude de James Graham, anciens notaires, d'après le plan No 104, près des lignes de chars, marchés, églises et écoles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, portant hypothèques spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêts par an de la date de l'adjudicat. jusqu'au paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Wenfs, notaire incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

4 nov—4 11 18 25—déc 2 6

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Emplacement d'Affaires de Choix,

A l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, avec

Maison de valeur à deux étages EN BOIS.

Nos 547 et 549 rue N. Derbigny ou Willow.

Aussi—Le vaste lot, avec maison en bois, contigu et faisant face à la rue Perdido.

SUCCESSION DE J. M. DANFLOUS.

No 61,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le MERCREDI, le 2 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 26 novembre 1900, pour le compte de la succession de J. M. Danflous il sera vendu à l'enchère publique

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Hagan, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds neuf pouces de face à la rue Perdido soixante quatre pieds un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne, et soixante huit pieds onze pouces de face à la rue Willow sur une profondeur de cent vingt sept pieds sur le côté auprès de la rue St Jean et une profondeur de vingt neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier, et formant l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, le tout d'après un plan fait par Louis H. Pilie, voyer de ville, daté le 27 novembre 1860, et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 57, livre de plan No 1.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, etc., là dessus appartenant, situé dans le Premier District de cette ville et désigné comme lot No 7 dans l'Ilet No 6 compris entre les rues Gravier, Perdido, St Jean et Ste Adeline, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds 8 3/4 pouces de face à la rue Perdido, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 113 pieds 11 pouces sur la ligne le divisant de lot No 6; et 126 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 8, le tout en mesure anglaise, et lequel dit lot, d'après la présente topographie de cette dite ville, comme il est démontré par les rôles d'assessements des taxes, est situé dans l'Ilet No 440 quatrième district d'assessement, lequel est borné par les rues S. Derbigny, Perdido, Claiborne, S. Roman et Gravier.

Les améliorations sur la propriété premièrement décrite consistent en une maison en bois à un étage à l'encoignure occupée comme un stand d'huîtres, etc., et la partie du fond est améliorée par une grande maison en bois à deux étages portant les numéros municipaux 547-549 rue S. Derbigny.

La propriété deuxièmement décrite est améliorée par une bâtisse en bois à un étage, dépendances, entrée pour wagon, etc. Le tout constituant un placement bon et payant.

Conditions—Comptant—Acte de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs pardevant Theodore G. Spitzfaden Esq., notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Carroll & Carroll, avocats des défendeurs.

2 déc—2 9 16 23 30 31—jan 1 2

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE.

No 3826 Rue Dryades.

2 LOTS VACANTS.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune.

JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 62,327, signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Louisa Miller, femme décédée de Christian W. Pohlman, à l'enchère publique, il sera vendu:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 486 borné par les rues Dryades, Baronne, Peniston et Général Taylor, et désignés par les lettres A, B, C.

Lot A, forme l'encoignure des rues Dryades et Général Taylor et mesurant 53 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur et face sur la rue Général Taylor de 90 pieds.

Lot B est contigu au lot A mesurant 48 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades, 48 pieds 11 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de 90 pieds.

Lot C est contigu aux lots A et B dans le fond et mesurant 30 pieds de face à la rue Général Taylor et 3 lignes sur la ligne des A et B, par une profondeur de 101 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne de l'autre côté, vers la rue Baronne, par 102 pieds 2 pouces et 2 lignes.

Les améliorations sur le lot A consistent en un joli cottage en bois avec six chambres et connu comme No 3826 rue Dryades.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes dues et exigibles pour 1900 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart & Kernan, avocats.

24 nov—24—déc 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frank S. Rossi.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, VENDREDI 28 décembre 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, dossier No 63,237 signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Frank S. Rossi à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans la Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No 44, borné par les rues LeSoto et Washington, Rendon, l'avenue Hagan et la Grande Route St Jean désignés par les numéros un et deux sur un devis fait par J. A. D'Hémecourt, voyer, daté le 17 novembre 1871 et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur la rue Washington ou Desoto par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le numéro un formant l'encoignure des rues Washington et Rendon.

Termes et conditions — Comptant. l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et faire un dépôt comptant de 2 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente par devant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart et Kernan, avocats.

24 nov—24 — déc 2 9 16 23 24.

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Etat de la Louisiane vs Wm Wetekamm.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 1492—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt Nos 615 et 617 Bienville entre le Passage de la Bourse et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville le VENDREDI, 7me jour de décembre 1900, à 11 heures A. M.

Le contenu d'un bar, consistant en vins et liqueurs, comptoir, étagères, tables, chaises et caisse à bière. Saisis dans l'affaire ci-dessus d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant.

CHAS. E. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

27 nov—27—déc—2 7.

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Lot de choix et améliorations dans le Septième District.

Succession de Julien Hemelin et Mary Jane Durand, sa femme.

No 63,365—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

A l'enchère publique, Jeudi, 27 décembre, PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 23 novembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le septième District de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'Ilet 78, borné par les rues Deuxième (maintenant Maple), Clinton (maintenant Cherokee), Lowerline et Hampson, désigné comme lot No 12 de l'Ilet 17 "H" de Carrollton, lequel dit Ilet mesurant trente pieds de face sur la rue Hamilson, par cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le défunt Julien Hemelin, par acte passé pardevant James Graham, notaire, le 21 octobre 1867.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes taxes pour 1900 au dessus et en plus le prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente incluant tous les timbres du R. I. pardevant Robert Léger, notaire aux frais de l'acquéreur.

25 nov—25—déc 2 9 16 23 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Deuxième District.

Henry J. Bruning vs Michael J. Larkin.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 63,433—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre signé le 23 novembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé de la septième District de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'Ilet 78, borné par les rues Deuxième (maintenant Maple), Clinton (